

Quand Jérôme Cahuzac se faisait "avoir" par son épouse qui lui dissimulait ses revenus personnels tout en les plaçant elle aussi à l'étranger



L'enquête a révélé que Patricia Cahuzac s'était aussi révélée experte en matière de fraude fiscale.

Avec Jean-Luc
Barré

Dans son livre sur l'affaire des comptes à l'étranger de l'ancien ministre du budget, Jean-Luc Barré raconte comment Jérôme Cahuzac était engagé depuis des années dans un divorce difficile. Si Patricia Cahuzac, excédée par les infidélités répétées de son mari semble avoir eu un rôle non négligeable dans la révélation des comptes non déclarés de celui-ci, l'enquête a révélé qu'elle aussi s'était révélée experte en matière de fraude fiscale. Une fraude menée à l'insu de son époux puisqu'elle s'était même débrouillée pour le déposséder du compte d'une société (la société Ellendale) qu'ils avaient créé en commun pour "cacher" de l'argent au Royaume-Uni.

Extrait :

Il lui faudra attendre les aveux tardifs de Patricia devant la justice six ans plus tard pour découvrir à quelle entreprise de dissimulation elle s'était livrée en lui cachant dès ce moment-là la réalité de ses revenus. Bien supérieurs à ce qu'il pouvait imaginer, et en majeure partie placés sur des comptes à l'étranger dont elle s'était assurée la maîtrise en l'excluant explicitement des bénéficiaires.

Lancée vis-à-vis de lui dans une sorte de surenchère passionnelle, elle ne s'était pas contentée d'une fraude fiscale de plus grande ampleur. Bien qu'ils fussent mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, elle l'avait exclu dans le même temps du patrimoine qu'elle s'était constitué. Spoliation menée de façon régulière et méthodique qui sera évaluée pour l'année 2007, où Patricia Cahuzac prend à son seul profit l'intégralité des droits de la société Ellendale, à près d'un million et demi d'euros : le montant de ses avoirs déjà existants additionné à ses revenus non déclarés de 244 958 euros. Pour cette année-là, ses revenus de médecin s'élevaient à 279 158 euros. Seuls 34 200 euros auront donc été déclarés au fisc. Un système dont la mise en place n'a rien d'improvisé et qui ne fera désormais que proliférer jusqu'à devenir incontrôlable.

Patricia Cahuzac s'est d'ores et déjà donné les moyens d'une rupture dont l'idée ne va plus cesser de cheminer dans son esprit. Conçu avec une logique froide, son plan n'est pas celui d'une épouse aveuglée par son ressentiment, mais bien celui d'une femme parfaitement consciente des buts qu'elle poursuit. Même si elle en a probablement sous-estimé les conséquences pour elle-même et finira par perdre la maîtrise d'un processus plus dévastateur qu'elle ne le prévoyait. « Elle pensait à l'origine me fragiliser sans me tuer », confiera plus tard Jérôme Cahuzac à l'un de ses amis.

Extrait de "Dissimulations" de Jean-Luc Barré, publié aux [éditions Fayard](#), 2016. Pour acheter ce livre, cliquez [ici](#).

